

Projet de loi relatif à la création du statut de solidarité nationale, à l'octroi d'une pension de dédommagement et au remboursement des soins médicaux à la suite d'actes de terrorisme, n° [2334](#).

Le 22 mars 2016, la Belgique a été touchée par des attentats à l'aéroport de Bruxelles-National et dans la station de métro Maelbeek à Bruxelles. Ces attentats représentent des actes d'agression inqualifiables à l'encontre des victimes et leur famille, mais aussi à l'encontre de l'ensemble de la population belge. La manière dont le gouvernement va apporter de l'aide aux victimes directes et indirectes et la manière dont il faut réfléchir, ensemble, pour trouver des solutions cohérentes, est cruciale. Les victimes sont devenues le symbole de la douleur et du dommage causé, délibérément, par l'agresseur à la Belgique. De nombreuses personnes ont perdu la vie durant ces attentats et bien d'autres ont été profondément touchées. Les victimes et leurs proches portent en eux les conséquences physiques et psychiques de ces événements. Le gouvernement veut donc s'engager par un acte de solidarité collective envers les victimes et leurs proches, en mettant en œuvre des mesures concrètes pour l'obtention d'indemnités et attribuer un statut de solidarité spécifique aux victimes des actes de terrorisme.

[Lire la discussion](#)

Le projet de loi n° 2334 est adopté par 89 voix et 48 abstentions

Vote nominatif : 019

Oui	089
-----	-----

Becq Sonja, Beke Wouter, Bogaert Hendrik, Bonte Hans, Bracke Siegfried, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomne Gautier, Capoen An, Carcaci Aldo, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chastel Olivier, Clarinval David, De Coninck Inez, De Coninck Monica, de Coster-Bauchau Sybille, Dedecker Peter, Degroote Koenraad, Demon Franky, De Roover Peter, Deseyn Roel, Detiège Maya, Dewael Patrick, De Wever Bart, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Dumery Daphné, Flahaux Jean-Jacques, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Gantois Rita, Geerts David, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Gustin Luc, Heeren Veerle, Hufkens Renate, Jadin Kattrin, Janssens Dirk, Jiroflée Karin, Kitir Meryame, Klaps Johan, Lachaert Egbert, Lahaye-Battheu Sabien, Lambrecht Annick, Lijnen Nele, Luykx Peter, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Pehlivan Fatma, Piedboeuf Benoît, Pivin Philippe, Raskin Wouter, Schepmans Françoise, Scourneau Vincent, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Somers Ine, Spooen Jan, Temmerman Karin, Terwingen Raf, Thiéry Damien, Top Alain, Turtelboom Annemie, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Cauter Carina, Van den Bergh Jef, Vandenput Tim, Van der Donckt Wim, Van der Maelen Dirk, Van de Velde Robert, Vanheste Ann, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Peteghem Vincent, Van Quickenborne Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vanvelthoven Peter, Vercamer Stefaan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Wollants Bert, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	048
-------------	-----

Almaci Meyrem, Brotcorne Christian, Calvo Kristof, Caprassé Véronique, Cheron Marcel, Daerden Frédéric, Dallemagne Georges, Dedry Anne, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delizée Jean-Marc, Delpérée Francis, Demeyer Willy, Devin Laurent, De Vriendt Wouter, Dewinter Filip, Dispa Benoît, Fernandez Fernandez Julie, Fonck Catherine, Frédéric André, Gerkens Muriel, Gilkinet Georges, Grovonijs Gwenaëlle, Hedebouw Raoul, Hellings Benoit, Kir Emir, Laaouej Ahmed, Lalieux Karine, Lutgen Benoît, Massin Eric, Mathot Alain, Nolle Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pas Barbara, Penris Jan, Pirlot Sébastien, Poncelet Isabelle, Senesael Daniel, Thiébaud Eric, Thoron Stéphanie, Vanden Burre Gilles, Van Hecke Stefaan, Van Hees Marco, Vuye Hendrik, Willaert Evita, Winckel Fabienne, Wouters Veerle